

Achat studio avec locataire dont loyer impayés depius 5 ans

Par sandrine, le 18/05/2011 à 21:33

Bonjour,

Nous envisagons d'acheter un studio dans une copro regit par un syndic deja loué par un locataire qui ne paye pas les loyers depuis au moins 5 ans. Le bail date de 1984 .il se branche illégalement sur le compteur électrique de la copr avec fils aparents et ce n est pas certain que la personne soit le titulaire du bail. L'organisme pour le diagnostic l'a contacté mais sans réponse!!!!

Quelle démarche devont nous entre prendre afin de pouvoir effectuer les travaux de mise en conformité de l'electroité et de pouvoir jouir de notre bien ???

Merci pour vos réponses car nous devons signer le compromis très prochainement.

Par mimi493, le 18/05/2011 à 23:02

Un seul conseil : fuyez ! Aucun propriétaire ne laisse un locataire dans les lieux avec 5 ans d'impayés, il y a une énorme anguille sous roche